



Identification de solutions pour une cohabitation entre chimpanzés et communautés locales dans le Fouta Djallon (Guinée) 2019 à 2021

Résumé

La société Biotope se consacre depuis 2016, aux côtés du MEEF et de l'ONG Guinée Ecologie, à l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'atténuation et la compensation des impacts sur la biodiversité (projet COMBO¹). Biotope a aussi animé depuis 2017 l'actualisation du Plan d'Action National de Conservation des Chimpanzés en Guinée.

En cohérence avec ce Plan, la fondation américaine ARCUS a octroyé à Biotope une subvention de 700 000 dollars, visant à tester des solutions de cohabitation entre chimpanzés et communautés locales dans trois localités du Fouta Djallon, un ensemble de hauts plateaux situés dans le centre-ouest de la Guinée. Cette expérience s'appuie sur les initiatives préexistantes de l'ONG nationale Guinée Ecologie, et sur les priorités identifiées dans le Plan d'Action National de Conservation des chimpanzés en Guinée.

En effet, le Fouta Djallon concentre la plus importante population de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest et ce projet dépasse donc la simple dimension nationale. Cette espèce, présente en faible densité dans des régions habitées - hors et dans des aires protégées - a été protégée grâce aux tabous culturels envers la chasse ou la consommation de sa viande. Cependant l'équilibre de cette coexistence est menacé par des pressions externes (immigration, investissements étrangers...) et internes (changements sociaux, conversion croissante de la forêt, compétition sur les ressources telles que l'eau, les produits forestiers... ou les cultures...). Ces menaces ne concernent pas que le Fouta ou la Guinée, mais toute l'Afrique de l'Ouest.

Dans ce contexte, notre **objectif est de maintenir des populations de chimpanzés et une coexistence autour des villages en développant des initiatives communautaires de conservation et restauration de l'habitat des chimpanzés**. Les résultats obtenus et les solutions ayant émergé dans de trois sites pilotes seront diffusés au sein du Fouta Djallon et au-delà.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. Maintien des populations de chimpanzés sur des sites pilotes au sein du Fouta Djallon
2. Renforcement de la coexistence des communautés et des chimpanzés dans les villages des sites pilotes
3. Conservation et expansion des forêts des sites pilotes et en faire bénéficier aux communautés et aux chimpanzés
4. Communication et diffusion des solutions ayant émergé et soutien de leur appropriation au sein du Fouta Djallon et au-delà des sites pilotes
5. Définition et mise en œuvre d'un système de suivi efficace et robuste basé sur la signalisation d'occurrences de chimpanzés par les villageois pour établir et mettre à jour régulièrement le statut de conservation de l'espèce dans le Fouta Djallon

¹ Conservation, Minimisation des impacts et compensation au titre de la Biodiversité, en Afrique : <http://combo-africa.org/>

Outre le MEEF et ses services déconcentrés, les autorités locales des sites pilotes seront informées et impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Activités sur les trois sites pilotes

1. Estimer le nombre de chimpanzés dans chaque site et analyse des schémas d'usage de leur habitat par les chimpanzés (deux exercices : transects, inventaires occurrence avec les villageois/méthode JGI)
2. Diagnostic du système agro-sylvo-pastoral et ses contraintes et opportunités pour la conservation des chimpanzés
3. Promouvoir le dialogue, le partage d'expériences et la prise de décision collective pour l'usage des sols et des ressources naturelles, renforcer la capacité d'adaptation des communautés locales
4. Sécuriser la conservation des reliquats de forêts natives et accroître leur expansion de manière passive (gestion des feux et du pâturage) ; et éventuellement de manière active (plantations) ; en utilisant des approches intégrées à l'échelle du paysage (zonage, planification et exécution participatifs)
5. Diminuer les conflits entre chimpanzés et communautés (prélèvement sur les cultures, accès à l'eau en saison sèche...) au travers (i) de réponses rapides lors d'appels pour appui et (ii) de tests de solutions techniques et organisationnelles
6. Alerter les autorités sur le trafic éventuel de chimpanzés et établir une procédure adaptée pour l'envoi des chimpanzés au CCC
7. Fournir un appui technique et financier pour soutenir les initiatives économiques locales qui sont en lien avec la conservation du chimpanzé (écotourisme, accueil des scientifiques, produits agricoles respectueux des chimpanzés...)

Activités au-delà des trois sites dans le Fouta

1. Partager les résultats et les bonnes pratiques issus des trois sites pilotes à travers le Fouta (10 à 20 sites) pour encourager l'appropriation de solutions efficaces
2. Cartographie l'occurrence de chimpanzés dans le Fouta, sur une surface d'environ 100 000 km² (14 préfectures)
3. Construire les capacités nationales sur l'inventaire des chimpanzés, le management et la conservation/restauration des forêts, en formant plus de 50 « para-écologues » communautaires, étudiants (du projet GE/Margot Marsh) et scientifiques